

LES RETOURNES

DÉFICIT « De mauvaise foi »

Suite de la Une

dessus. Tu ne peux pas choisir dans ton c.v.».

Il poursuit disant que ce déficit est uniquement dû à une gestion différente des indemnités. « C'est pour ça qu'ils l'ont enlevé de là, il était en train de virer l'affaire à l'envers. Ça se vérifie ça. »

M. Lalande réplique que M. L'Allier « est complètement incompetent ou il est de mauvaise foi ».

Il explique qu'après 10 mois comme président-directeur général de la SAAQ, en 1994-1995, il a enregistré un surplus de 3 millions \$ dans la gestion de l'administration; un surplus de 3 milliards \$ dans la réserve actuarielle et un surplus de 560 millions \$ dans la réserve de stabilisation.

À chaque année il faut injecter de l'argent dans la réserve actuarielle, argent puisé dans la réserve de stabilisation. Le temps que ce transfert s'effectue, les livres indiquent un déficit. Ce serait un déficit réel si la réserve de stabilisation n'avait pas d'argent pour couvrir les besoins de la réserve actuarielle.

Mais un tel déficit n'a pas été vécu au cours des autres années de la SAAQ. M. Lalande dit que c'est probablement dû au fait qu'il y a eu plus d'accidents à indemnisation élevée cette année-là.

Il tient à préciser que ce qui est important pour juger s'il est apte à gérer la Ville de Québec ou non c'est de voir ce qu'il a réalisé dans la gestion de l'administration: un surplus de 3 millions \$.

Le maire L'Allier affirme que « ce n'est pas tout d'être gentil, gentil, et de faire pleurer le monde quand tu t'en vas ». Bien sûr il fait allusion au fait qu'il a été rapporté que les employés de la SAAQ voulaient que M. Lalande demeure en poste. M. Lalande réplique que s'il ne le croit pas il peut lui envoyer une copie de la pétition des employés.

Après cette sortie, M. L'Allier dit qu'il ne veut pas entrer dans le jeu des attaques personnelles. « J'ai assez de choses à dire sur ce que je veux faire et sur ce que j'ai fait que je n'ai pas le goût d'essayer de « gusser » sur le monde comme ils font sur mon dos depuis le début de la campagne électorale. C'est comme un maringouin, s'il te pique à une place où tu ne peux te gratter, c'est agaçant ».

Charest veut la tête du ministre Allan Rock

OTTAWA (PC) — Le chef conservateur Jean Charest a réclamé, hier, la tête du ministre Allan Rock après qu'on eu annoncé que le montant de la réclamation de Brian Mulroney contre le gouvernement fédéral avait été fixé à 2 millions \$.

« M. Rock aurait pu mettre fin à cette affaire. Il a refusé d'agir par omission. Aujourd'hui, les contribuables canadiens paient et la liste des victimes s'allonge. C'étaient M. Mulroney et sa famille et, maintenant, ce sont les contribuables », a souligné M. Charest.

Agissant comme arbitre désigné par les deux parties, le juge Alan B. Gold a pris, mardi, sa décision sur le montant qui sera accordé à M. Mulroney dans le cadre du règlement hors cour de la poursuite en diffamation de 50 millions \$ que l'ancien premier ministre avait entreprise contre le fédéral. M. Mulroney reprochait à la GRC d'avoir laissé filtrer des allégations l'impliquant dans une affaire de pot-de-vin.

DEMAIN Tout sur Jacques Villeneuve



Maurice Dumas

Directeur des Sports

Dès ce week-end, le Japon pourrait couronner un premier pilote québécois champion du monde de la Formule Un.

Jacques Villeneuve n'aura qu'à devancer son grand rival Michael Schumacher dans les six premières positions au Grand Prix du Japon pour remporter le prestigieux titre détenu par Damon Hill, son ex-coéquipier.

Afin de permettre à ses lecteurs de mieux suivre cet événement, LE SOLEIL publiera, demain, quatre pages spéciales

consacrées à Jacques Villeneuve et au Grand Prix du Japon.

Ces pages spéciales relieront les grands moments de la saison de Jacques Villeneuve et ses attentes au Japon, les états d'âme de son oncle Jacques et la carrière de son père Gilles.

Des analyses du tracé du Grand Prix du Japon, la rivalité avec Michael Schumacher, des photos et des tableaux compléteront ces quatre pages ajoutées à notre section sportive.

Un chirurgien devra verser 2,5 M\$ à sa patiente paralysée

MONTRÉAL (PC) — Un chirurgien de Hull et son assureur devront verser plus de 2 500 000 \$ à la suite d'une intervention chirurgicale qui a rendu aphasique et partiellement paralysée une jeune femme en 1976. Il aura donc fallu attendre 21 ans avant un règlement final dans ce litige.

Anne Poulin avait 23 ans à l'époque lorsqu'elle a été victime d'une thrombose à la suite de l'ablation de la vésicule biliaire et de l'appendice.

La première opération a lieu le 10 février 1976. Neuf jours plus tard, Mme Poulin doit passer sous le bistouri à nouveau car elle souffre d'une occlusion intestinale.

Elle qui était par ailleurs en bonne santé sort de cette deuxième opération paralysée du côté droit pour le reste de ses jours. Elle souffre de pertes de mémoire, de difficulté de vision, a grand peine à parler étant aphasique.

Le Dr Yves Prat, maintenant âgé de 74 ans, est blâmé pour ne pas avoir tenu compte des effets des anovulants que sa patiente aurait dû cesser de consommer avant l'intervention.

Des études menées dans les années 1960 et 1970 tendaient déjà à l'époque à démontrer que la prise d'anovulants à forte concentration d'oestrogène contribue à augmenter les risques de thromboses. Mme Poulin avait une prescription de 80 mcg (les doses, de nos jours, sont beaucoup plus faibles).

Trois juges du plus haut tribunal de la province ont confirmé la décision rendue, il y a deux ans, par le juge Charles B. Major de la Cour supérieure.

La cour statue que le chirurgien avait agi selon les règles de l'art mais qu'il aurait dû aviser sa patiente de cesser toute consommation d'oestrogène avant d'intervenir, vu les risques élevés de thrombose.

UQ 400 personnes

Suite de la Une

Quelque 120 personnes oeuvrent au siège social de l'UQ. La Télé-Université en compte 150. En comptant le personnel de l'ÉNAP, ce sont donc près de 400 employés qui se rendront bientôt gagner leur vie à proximité du parc Saint-Roch, dans la basse-ville de Québec.

Hier, en début de soirée, l'entourage du maire L'Allier a rapporté n'avoir eu aucune confirmation sur un éventuel déblocage. Aucun commentaire n'a été obtenu au cabinet de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

MONTRÉAL

Enseignante abattue en pleine rue

MONTRÉAL (PC) — Le meurtre d'une enseignante de la Commission des écoles catholiques de Montréal abattue en pleine rue de plusieurs coups de feu au moment où elle s'appretait à monter à bord de sa voiture, hier, constitue toujours une énigme pour la police.

Le drame qui a coûté la vie à Nathalie Rouleau, professeur de français de 31 ans, à l'emploi de la CECM depuis quelques années, s'est produit devant le Centre de francisation pour adultes Yves-Thériault, rue Villeray, dans le quartier Saint-Michel.

La jeune femme célibataire venait de

terminer sa journée de travail dans cette institution, où elle enseignait depuis à peine un mois, et s'appretait à déverrouiller la portière de sa voiture garée en face de l'école quand un homme a surgi, vers 12 h 50, pour l'abattre froidement de plusieurs projectiles.

Une bonne douzaine de personnes ont bien vu un individu s'approcher à pied de la dame qui se tenait debout dans la rue, à côté de sa voiture. Ils ont vu l'homme brandissant une arme de poing et tirant à maintes reprises à courte distance sur l'automobiliste qui n'a eu aucune chance.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 08-10-97
2-7-9
9-4-1-3

6/49

tirage du 08-10-97
2-3-11-15-34-47
(complémentaire)
25

EXTRA

859052

QUÉBEC 49

tirage du 08-10-97
18-26-30-31-32-36
(complémentaire)
42

BANCO

tirage du 08-10-97
2-7-9-14-15-22-23-24-25-27
29-37-43-48-50-54-59-60-69-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 7
Le Québec et le Canada 8 à 11
Le Monde 13

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 4 et 5
Opinions 8 et 9

CAHIER C

Le Monde Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 8
Décès 8 et 9

CAHIER D SPORTS

André-A. Bellemare 5
Statistiques 2 et 4
Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0790

LE TRENTE ET UN



TABLEAU

D'AUTOMNE

Le trois-boutons indispensable
le veston pied-de-poule
259,95

Un style gagnant, le veston sport de coupe plus cintrée, laine tissage pied-de-poule en tons de mousse et noir. 38 et 40. Rég. 335,00*
Panatton, Itanelle 99,95, Ste-Foy, Galeries de la Capitale



Production d'Allemagne
Manteau croisé
575,00

Les vêtements d'affaires par excellence,
double-breasted, large encolure, boutons
doublés, en laine, Cognac, torré, marine,
38 et 40, Ste-Foy, Galeries de la Capitale

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIMOUSKI

Au moins six ministres sollicités pour des dossiers régionaux

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Il y aura double besogne à compter de ce matin pour plusieurs ministres et députés du gouvernement du Québec qui, au cours des deux prochains jours, seront en caucus au Centre des congrès de Rimouski.

Au moins six ministres seront sollicités par des organismes régionaux ou des promoteurs pour faire avancer leur dossier selon un premier coup de sonde hier. Mais c'est le ministre des Ressources naturelles, responsable du développement des régions, Guy Chevrette, qui semblerait être le plus en demande.

Plusieurs organismes du domaine forestier sensibiliseront le ministre au sujet de la prolongation d'un budget de plus de 5 millions \$ qui constituait, jusqu'au 31 mars, la relève provinciale du plan fédéral d'aménagement forestier mieux connu sous l'appellation « Plan de l'Est ». Des dirigeants de compagnies forestières souhaitent aussi le rencontrer. Il sera à 8 h 30 en fin de journée demain pour participer avec son collègue Matthias Rioux à une activité partisane dans le comté de Matapédia.

Les ministres Jacques Brassard, Louise Beaudoin, Rémy Trudel, Bernard Landry et Pierre Bélanger seront aussi courtisés.

La Chambre de commerce de Rimouski profitera de l'occasion pour évaluer avec le ministre des Transports, Jacques Brassard, les chances de renouvellement du contrat de la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord à partir du port de Rimouski-Est. Québec analyse présentement les effets sur ce service de la route qui se termine maintenant au-delà de Natashquan.

L'organisme rimouskois du milieu des affaires sensibilisera aussi le ministre à la réfection de la route 132 entre Cacouna et Bic. « Le dossier de l'autoroute Bic/Mont-Joli chemine

bien. À la Chambre de commerce, on veut plutôt voir ce qui va se passer à partir de Cacouna », a souligné le président Réal Tremblay. Au bureau de la députée Solange Charest, on affirme que l'étude d'opportunité Cacouna-Bic devrait être déposée en avril 1998.

Le ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, et le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, ne quitteront pas le Bas-Saint-Laurent sans avoir été sensibilisés aux multiples enjeux du projet de complexe culturel mis de l'avant par Gestion immeuble culturel de Matane.

Le maire de Rimouski, Michel Tremblay, compte entretenir le ministre Jacques Brassard du décret d'exclusion du port de mer de Rimouski-Est en plus de demander à Pierre Bélanger à la Sécurité publique d'autoriser le maintien de 41 personnes à son service de police au lieu de 42. Bernard Landry à l'économie et aux finances rencontrera un promoteur privé que le bureau de la députée Charest n'a pas voulu identifier.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, sera plutôt mobilisé samedi lors du Rendez-vous régional de la santé pour la région du Bas-Saint-Laurent qui aura aussi lieu à Rimouski.

Le dossier de l'autoroute Mont-Joli/Bic chemine bien

Allô prof!



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

Depuis trois semaines, les étudiants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine peuvent compter sur un service de dépannage scolaire offert par Allô-prof à partir du bureau de Télé-Québec à Carleton. De 17 à 20 h du lundi au jeudi (une heure plus tard aux Îles), deux professeurs, comme la coordonnatrice Julie Poulin et Diane Berthelot (au téléphone), aiguillent les élèves afin de les aider à résoudre personnellement leur problème. En plus du volet dépannage, Allô-prof est également constitué de l'émission animée par Bernard Fortin de 17 h 30 à 18 h, et d'un site Internet (www.alloprof.qc.ca). Les jeunes peuvent aussi entrer en contact avec Bernard Fortin à l'adresse alloprof@quebec1.com. À Carleton, Alain Francœur, Marie-Claude Boudreau et Angèle Arsenault complètent l'équipe de dépannage. On peut les joindre aux numéros 364-3776 pour les appels locaux et 1-888-776-4455 pour les appels interurbains. G. G.

Val-d'Irène veut refaire son image

Le centre de ski compte sur trois nouvelles pistes

GILLES GAGNE
Collaboration spéciale

■ SAINTE-IRÈNE — Le nouveau directeur du Parc régional Val-d'Irène, Germain Barrette, mise notamment sur les contacts établis pendant sa carrière internationale d'entraîneur pour refaire l'image de ce centre de ski. M. Barrette compte également sur trois nouvelles pistes et une promotion mieux ciblée pour la clientèle des Maritimes afin de remplir son mandat.

Le nouveau directeur général, qui a entraîné les équipes québécoises et canadiennes de ski alpin pendant les 15 dernières années, veut utiliser ses connaissances pour tenir des camps d'entraînement de haut niveau à Val-d'Irène, une façon d'augmenter l'achalandage du centre de ski, de se servir des possibilités d'hébergement et de le faire connaître.

« On me propose de tenir des camps pour les équipes du Québec ou de l'Ontario. Au lieu d'aller les voir, je vais organiser ici des camps de descente. Il n'y en a pas dans l'Est de l'Amérique du Nord », précise M. Barrette, convaincu que dès cette année, une dizaine d'équipes se pointeront à Val-d'Irène.

Le Parc régional de Val-d'Irène a été créé en novembre 1996 pour sauver in extremis le centre de ski en faillite, maintenant la propriété d'une régie intermunicipale et géré par une corporation indépendante. Le sauvetage tardif a toutefois réduit l'achalandage et la promotion, et la saison 1996-1997 s'est soldée par une perte de 19 500 \$ et une fréquentation de 22 000 skieurs.

Les dirigeants visent 30 000 jours-ski cette année, sans perdre de vue la nécessité de bien desservir la clientèle matapédienne.

La clientèle des provinces maritimes, surtout celle du Nouveau-Brunswick, a traditionnellement constitué un marché très important pour Val-

d'Irène, et les premiers efforts pour reconquérir cette clientèle sont prometteurs, explique Germain Barrette, qui est originaire de Lac-au-Saumon.

« On a participé à un salon (de sports d'hiver) à Halifax récemment et les gens nous ont dit 'On pensait que vous étiez morts.' Ce n'est pas le cas », affirme le directeur, qui croit que le tarif quotidien universel de 13,95 \$ fera fureur chez les skieurs.

Deux des trois nouvelles pentes du versant nord ne seront pas balisées. Dotées d'une pente très raide, elles seront reliées au remonte-pente par un service de navette en attendant que le parc dégage une marge de manœuvre financière permettant de les équiper d'une remontée mécanique.

DEMI-LUNE POUR LES PLANCHISTES

L'autre grande nouveauté, c'est une toute nouvelle demi-lune pour les planchistes, en plus d'une piste à obstacles. La demi-lune répondra à des spécifications techniques qu'on ne retrouve qu'au Mont-Tremblant, à Stoneham, au mont Saint-Anne et au mont Comi, près de Mont-Joli. Environ 15 000 \$ ont été investis dans les nouveaux aménagements.

Le chiffre d'affaires du parc régional devrait passer de 350 000 à 400 000 \$ cette année, mais c'est la rentabilité, plutôt que les recettes, qui demeure l'objectif principal de la direction.

CÔTE-NORD

La SQ patrouille les chemins forestiers

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Automobilistes, vilégiateurs et camionneurs, méfiez-vous lorsque vous circulez sur les chemins forestiers de la Côte-Nord, des patrouilles policières ont lieu régulièrement depuis qu'un tragique accident a coté la vie à trois individus.

Hier, la SQ, la Société de l'assurance automobile et des agents d'Environnement et Faune ont tenu une opération d'envergure dans le but de sensibiliser le trafic routier qui circule sur la route de la Scierie des Outardes, à une trentaine de kilomètres en forêt, près de Baie-Comeau.

Ils ont intercepté à peu près tous les types de véhicules, qu'ils soient de promenade ou commerciaux. Des constats d'infraction ont été émis. En cette période de chasse, les agents de la faune ont même vérifié les armes à feu à bord des voitures. Par contre, les policiers étaient restreints aux vérifications d'usage pour les immatriculations et certificats d'assurance des automobilistes, la loi n'étant pas encore modifiée pour émettre des billets d'excès de vitesse.

Même la direction de la Scierie des Outardes, à qui appartient la route, était sur place. « On a beau élargir la route, modifier des courbes et améliorer l'entretien, c'est la prévention et la sensibilisation qui va contribuer à la sécurité routière », a indiqué M. Richard Harvey, le directeur des ressources humaines chez Donohue. Il se rappelle trop bien la tragédie qui a coté la vie à trois de ses ouvriers, il y a un an, quand leur véhicule est entré en collision avec un camion chargé de bois en longeur.

L'activité d'hier répond ainsi à l'une des recommandations du coroner Arnaud Samson qui suggère une meilleure réglementation sur les chemins forestiers de la Côte-Nord, là où véhicules lourds et vilégiateurs se côtoient, souvent dans des conditions routières dangereuses.

SURÉVALUATION D'ALOUETTE

Sept-Îles va en appel

Au tour de Reynolds de contester

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — La Ville de Sept-Îles en appelle du jugement de la cour du Québec l'obligeant à rembourser 16 millions \$ à Aluminerie Alouette. Espérant obtenir le même résultat, la Société canadienne des métaux Reynolds, de Baie-Comeau, conteste aussi son évaluation municipale.

À Baie-Comeau, Reynolds a été évaluée pour le rôle triennal d'évaluation de 1994 à 1996 à 299 millions \$ par la firme experte Évinbec, de Québec (la même qui a fait l'évaluation d'Alouette). Un chiffre trop élevé pour les propriétaires. « Il faut être aveugle pour ne pas voir de lien entre les deux compagnies, même si Reynolds est bien différente d'Alouette. On pourrait se rapporter au jugement de Sept-Îles et utiliser la jurisprudence », souligne Yves Meunier, le directeur des communications à la Ville de Baie-Comeau.

Rappelons que le juge Daniel Lavoie a fixé, lundi, l'évaluation municipale de l'Aluminerie Alouette de Sept-Îles pour les années 1992 à 1994 à un peu plus de 131 millions \$, alors que selon la Ville, Alouette vaut 253 millions \$.

Le conseil municipal avait quelque peu prévu le coup se fiant au rapport du Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF) qui estimait la pro-

priété à 173 millions \$. « Nous avions mis suffisamment d'argent de côté — environ 6 millions \$ — pour rembourser la différence advenant que ce soit le BREF qui ait raison. Mais jamais nous aurions pu penser que l'entreprise pourrait être évaluée à 131 millions \$. C'est donc dire qu'il nous manque 10 millions \$ pour se plier à la sentence de la cour du Québec. N'ayant pas cette somme, nous avons décidé de porter le jugement en cour d'appel du Québec », a déclaré au SOLEIL le maire Jean-Marc Dion.

De plus, les propriétaires d'Alouette contestent aussi le rôle d'évaluation de 235 millions \$ pour la période de 1995-1996-1997. Un dossier qui ne sera cependant pas analysé avant que le premier soit réglé.

Ce verdict favorisant l'Aluminerie Alouette pourrait créer un précédent au Québec au détriment des villes industrielles.

Dans l'eau bouillante

2 accusations de facultés affaiblies contre un avocat de Charlevoix

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Après l'affaire du substitut du procureur de la Couronne qui aurait essayé d'emprunter de l'argent à des justiciables, une nouvelle tuile s'abat sur le ministère de la Justice dans Charlevoix. Un avocat au service de l'aide juridique à La Malbaie, M^e Pierre Gendron, fait face à deux accusations de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, pour des événements différents qui se sont déroulés à six jours d'intervalle.

L'homme de loi a comparu cette semaine devant le juge Marc Dufour et il a plaidé non coupable. L'audition de sa cause a été fixée au 4 novembre. L'accusé est représenté par un avocat de pratique privée de La Malbaie, M^e Jean-Patrick Sullivan.

Selon l'acte d'accusation, M^e Gendron a été intercepté une première fois le 20 juillet par des patrouilleurs de la police de La Malbaie. Les tests d'alcoolémie auraient alors indiqué deux fois la limite permise. Six jours plus tard, c'était au tour de la sûreté municipale de Clermont d'intercepter M^e Gendron au volant d'une voiture.

Cette fois-là, les tests auraient été de 18 mg d'alcool dans le sang.

Au moment de ces infractions, M^e Gendron était en congé de maladie. Il y a deux avocats au service de l'aide juridique à La Malbaie.

DOSSIER ENCORE REMIS

Quant au dossier ayant conduit directement au congédiement du substitut du procureur de la Couronne, il a été remis pour la septième fois hier. Un travailleur de la construction, M. Michel Guérin, fait face à des accusations de facultés affaiblies. Il a été intercepté le 31 août 1996 et la plainte a été assermentée le 11 septembre. Depuis, il vogue de remise en remise. Hier, son avocat a expliqué que M. Guérin travaillait à Havre-Saint-Pierre et qu'il avait omis de lui remettre son permis de conduire avant de quitter pour la Côte-Nord.

Lex-substitut du procureur de la Couronne, M^e Raynold Bernatchez, a tenté d'emprunter de l'argent de M. Guérin, un résident de La Malbaie qui habitait la même rue. L'affaire est parvenue aux oreilles du ministère de la Justice qui a congédié l'avocat alléguant que le lien de confiance avec son employé était irrémédiablement brisé. M^e Bernatchez devait déménager de La Malbaie dans les jours qui ont suivi son congédiement. Depuis, ce sont des procureurs de la Couronne de Québec qui prennent la relève dans Charlevoix.

BAS-SAINT-LAURENT

3,6 M\$ de plus pour la Régie de la santé

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le prise en charge, par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, des emprunts effectués par les régies régionales, permettra à celle du Bas-Saint-Laurent de pouvoir compter sur une marge de manoeuvre de 3,6 millions \$.

Au 31 mars prochain, la dette de la régie bas-laurentienne dépassera les 20 millions \$.

Les compressions budgétaires ne seront plus que de 10,6 millions \$ au lieu de 23,9 millions \$ avant l'annonce des nouvelles mesures du gouvernement Bouchard. « Ce qu'on devait faire d'ici le 31 mars 1998, comme la réduction des lits de courte durée et de soins de longue durée, on continue à le faire. C'est en 1998-1999 que ça va changer en consolidant la réforme », a expliqué, hier, Diane Vallières, présidente réélue au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

La marge de manoeuvre de l'organisme régional, qui se dégagerait au cours de la prochaine année financière, pourrait toutefois être réduite afin de financer une partie de la hausse des coûts de système, estimée à 4 millions \$.

Un accent particulier sera mis, d'ici la fin du mois d'octobre, du côté de la fusion des services non cliniques, ce qui constituera la pièce de résistance de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Le conseil d'administration réuni à Rimouski a approuvé des déboursés de 1,5 million \$ pour des mesures de support à la sécurité et à la stabilité d'emploi ainsi qu'à l'adaptation de la main-d'oeuvre. Un aide non récurrente de 9,8 millions \$, sous forme d'emprunt, viendra aussi en aide à certains établissements du réseau.

Par ailleurs, l'examen annuel des plaintes pour l'année révèle que sur les 131 objets de plaintes, 88, soit près de 70 % ont nécessité des mesures correctrices dans les établissements visés, soit à peu près du même ordre qu'en 1995-1996 (81 mesures correctrices).

Ces plaintes concernaient surtout les soins et services dispensés, l'accessibilité et la continuité des services et les relations interpersonnelles. 60 % des plaintes examinées visaient les centres hospitaliers.



COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROCHE

Déjà 75 ans pour les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb, conseil 2402 de Rivière-du-Loup, ont célébré leur 75^e anniversaire de fondation en grande pompe récemment. Plus de 400 personnes ont participé aux festivités qui coïncidaient avec le 100^e anniversaire de l'organisme au Québec. Une célébration eucharistique a eu lieu à l'église de Saint-Patrice, suivie d'un brunch à l'hôtel Universel. La campagne de souscription de l'organisme a permis

d'amasser 65 000 \$ pour l'achat d'un appareil de vidéo endoscopie pour le Centre hospitalier régional du Grand-Portage. Plusieurs méritas ont été remis aux chevaliers qui se sont démarqués. Ce sont MM. Yves Tremblay, Gonzague Label, J.-Léonce Caron, Jean-Marie-Lavoie et Jean Louis Roy. Le député d'État, M. Yvon Boutin, s'est vu remettre une toile figurative réalisée par l'artiste loupéroise Ginette Caron. M.L.

RIVIÈRE-DU-LOUP 800 aînés attendus

Plus de 800 aînés de la région de l'Est du Québec sont attendus le vendredi 17 octobre, au Centre des congrès de l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, dans le cadre de la tournée « La santé et le bel âge », organisée en collaboration avec la Fédération des producteurs de fait du Québec et la Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec. Cette rencontre vise à sensibiliser les personnes âgées aux bienfaits de la prévention dans le domaine de la santé dans une optique de plus grande autonomie des aînés. Un volet divertissement clôturera la rencontre où un dîner-santé sera offert au coût de 5 \$ pour les membres. C.T.

Vers un Centre de la santé

Un premier pas important a été franchi vers la création d'un Centre de la santé au centre-ville de Mont-Joli. La pharmacie Uniprix Mont-Joli centre-ville, qui crée six nouveaux emplois, vient d'ouvrir ses portes dans l'ancien édifice du Métropolitain. Le nouvel établissement, propriété de trois actionnaires, Raymonde Forbes, Guy Bergeron et Henri Paradis, occupe une superficie de 7000 pieds carrés. Des travaux sont en cours afin d'aménager, dans le même édifice, une clinique médicale, où travailleront sept médecins, en plus de la présence d'une clinique de physiothérapie et d'ergothérapie et d'autres professionnels de la santé. C.T.

VIOL COLLECTIF

La peine de deux ans portée en appel

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — La décision est prise. Le ministère public portera en appel la peine de deux ans moins un jour imposée cette semaine aux trois individus qui ont agressé sexuellement et sodomisé à répétition une adolescente de 17 ans, en mai 1996.

D'autre part, cette dernière n'en a pas terminé avec le système judiciaire, pour lequel elle ne cachait pas son ressentiment lors de son passage au palais de justice, hier. Elle a en effet porté plainte contre la mère d'un de ses agresseurs auprès de la police de Charlesbourg. Il appert que la dame lui aurait donné un coup de pied lorsqu'elles se sont croisées récemment. L'anxiété et la peur, pour ne pas dire la terreur, teignent les propos de la jeune femme. « Oui j'ai peur! » répond-elle, au bord des larmes.

« Je reste tout le temps à la maison, 24 heures sur 24! J'ai peur de tout! J'ai peur de voir du monde! » Elle affirme avoir subi des « pressions » de la part des trois agresseurs bien que ceux-ci soient emprisonnés depuis mai 1996. Mais elle dit craindre davantage pour son ami, qui est lui aussi incarcéré, à la suite d'une tentative d'introduction par effraction. La jeune femme se plaint également des médias qui, dit-elle, téléphonent sans arrêt chez sa mère et qui relancent même son père à son lieu de travail.

Elle affirme d'autre part s'être « fait avoir » par un hebdomadaire spécialisé, il y a quelques mois. Elle avait accepté de rencontrer le journaliste, mais tant sa version des faits que les photos d'elle devaient demeurer en suspens tant qu'elle ne consulterait pas la procureure de la Couronne. Tel ne fut pas le cas, cependant, puisque sa triste histoire accompagnée de photos, ont été étalées à pleines pages.

La procureure de la Couronne dans le dossier, Me Céline Cyr, a confirmé que la cour d'appel sera saisie d'un pourvoi contre la sentence dont ont écopé Marco Garneau, Gilles Boies et Stéphane Tanguay.

HUIT RAISONS DE PLUS DE CHOISIR CLINIQUE



VOTRE PRIME

À l'achat de 21 \$ ou plus de produits Clinique, recevez notre prime « Magie d'automne » comprenant 8 articles :

- Démaquillant soluble pour les yeux
- Émulsion hydratante Telement différente
- Mascara naturel soyeux Jet Black
- Mi-fond de teint diaphane Light Voile, FPS 15
- Fard à joues poudre douceur duo Rhubarb et Plum Bronze
- Rouge à lèvres Longtemps soyeux Creamy Nude
- Rouge à lèvres Longtemps soyeux Sweet Honey
- Une trousse de voyage passe-partout

Cette offre est en vigueur du 9 au 25 octobre 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.



Crème rénovatrice ou Crème rénovatrice peaux sèches, 60 ml, 37 \$
Lotion rénovatrice non grasse, 50 ml, 30 \$



INTERNET: <http://www.clinique.com>

AILES

LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

Nouveau service de transport Pointe-au-Père et Rimouski maintenant reliés par minibus

ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

■ **RIMOUSKI** — Un service de transport en commun par minibus, relie depuis lundi les municipalités de Pointe-au-Père, Rimouski-Est et Rimouski.

Le promoteur de cette nouvelle liaison intermunicipale est un homme d'affaires de Pointe-au-Père, M. Gilles Garon. Il vient d'obtenir son permis de la Commission des transports du Québec après plus de trois ans et demi d'attente.

« J'ai eu bien des hauts et des bas, surtout beaucoup d'opposition de la part de certains transporteurs, mais tout est réglé et je suis content de pouvoir offrir ce nouveau service aux populations concernées, qui ne sont desservies par aucun autre service de transport collectif », a commenté M. Garon.

Le minibus de 20 passagers fait la navette aux heures de pointe du matin, midi et soir, avec arrêts aux endroits stratégiques comme l'université, le cégep, le Centre hospitalier régional et les centres commerciaux. Le promoteur prévoit des circuits spéciaux lors des parties de l'Océanie et

en soirée pour les jeunes les jeudi, vendredi et samedi. « Je veux mettre toutes les chances de mon côté », a dit M. Garon qui espère un volume de 160 passagers par jour, sept jours sur sept.

Il en coûte 2,25 \$ par passager. Les maires de Rimouski-est et de Pointe-au-Père, MM. Gilbert Saint-Laurent et Guy Leclerc, applaudissent la venue de ce nouveau service dont les coûts d'exploitation sont au frais du promoteur.

Les deux localités défraieront l'achat et l'installation des panneaux pour identifier les arrêts. Les deux maires voient en ce service un excellent moyen pour développer leur municipalité respective.

À la suite des deux premières journées d'activités, M. Garon s'est dit très satisfait de l'achalandage. Il le sera davantage, dit-il, lorsque les circuits seront publicisés et bien compris des populations desservies.

Le minibus de 20 passagers fait la navette aux heures de pointe du matin, du midi et du soir

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élegante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



THERESIA

POULIOT

LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

BAIE-SAINT-PAUL 2 M\$ pour l'hôpital

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

■ **BAIE-SAINT-PAUL** — Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient d'accorder une subvention de 2 millions \$ au Centre hospitalier de Charlevoix pour le réaménagement de deux unités de soins de longue durée pour les personnes âgées. Les plans et devis pour ce projet ne sont pas encore complétés définitivement de telle sorte que le début des travaux n'est prévu qu'au printemps.

« Nous assistons depuis quelques années à un alourdissement de la clientèle et nos locaux dans leur aménagement actuel nous permettent difficilement de suivre », indique M. Michel Lemay, le directeur des services aux personnes âgées de l'hôpital de Baie-Saint-Paul.

De plus en plus de bénéficiaires présentent des problèmes d'ordre cognitif et l'hébergement en salle de trois ou quatre lits n'est plus adéquat pour ce genre de maladie. Les travaux permettront d'aménager 63 chambres individuelles donnant plus d'intimité aux bénéficiaires. « Les deux unités desservent actuellement 77 personnes. Les lits qui ne trouveront plus de place dans ces départements seront démenagés ailleurs dans l'établissement », précise M. Lemay. Les travaux toucheront également les systèmes de protection contre les incendies, avec l'installation d'extincteurs automatiques dans ces unités de soins qui se trouvent aux deuxième et troisième étages de l'hôpital. L'enveloppe permettra également de faire l'acquisition de nouveaux équipements pour mieux desservir la clientèle, particulièrement au chapitre de la toilette.

Le Centre hospitalier de Charlevoix a été construit dans les années 1920. Il desservait au départ une clientèle de déficients mentaux. Les locaux sont devenus vétustes, tout en étant mal adaptés à leur nouvelle vocation.

« Nous traversons une période de restrictions budgétaires, mais il y a toujours de l'argent pour les bons projets », affirme le député, M. Rosaire Bertrand. C'est le deuxième projet d'importance à être accordé par le ministère de la Santé dans Charlevoix. À La Malbaie, l'hôpital a reçu 1,7 million \$ pour la construction d'un centre de médecine de jour flambant neuf. Les travaux sont en cours depuis six semaines. L'édifice sera livré avant la fin de l'année.



André-A. Bellemare
AABellemare@lesoleil.com
CHASSE ET PÊCHE

RÉSERVE DE PORTNEUF

Revirement productif

En avril 1995, quand le gouvernement provincial a confié la gestion de son réseau de réserves fauniques à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ, une société d'État), il a mis cette dernière au défi de rentabiliser ces territoires en trois ans... alors que la gestion par un ministère n'avait réussi qu'à produire des déficits pendant des décennies. Michel Coulombe, directeur de la réserve de Portneuf, est fier de souligner que le « déficit zéro » est atteint chez lui avant la date butoir. Il prévoit même un surplus de près de 50 000 \$ pour l'exercice financier 1997-1998 ! Pourtant, avant l'arrivée de la SÉPAQ, ce territoire faunique public a connu un déficit de 700 000 \$...

Coulombe souligne que le taux d'occupation des chalets de la réserve atteint maintenant 95 % et que 30 % des utilisateurs sont de nouveaux clients, dont des Européens et des Américains. Cet acquis est la conséquence de l'adoption d'une nouvelle stratégie publicitaire : tournées de familiarisation offertes à des journalistes chroniqueurs spécialisés, participation à des « salons » et à des émissions de radio et de télévision, offre de nouveaux services et de nouvelles activités à la clientèle. Ce que le ministère ne faisait que très rarement avant.

Pourtant, le budget de cette réserve a été sabré durement, passant de 1,4 million \$ en 1994 à 896 000 \$ en 1997. Le nombre d'employés permanents a diminué de façon fort sensible, passant de 28 à neuf, y incluant les employés occasionnels ; c'est qu'il y a eu retour de certains au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), puis prise de la retraite définitive ou de la retraite anticipée par d'autres, etc.

D'autres coûts de revient sont moins élevés : la réserve loue son parc de véhicules au lieu de l'acheter et les embarcations en bois, coûteuses d'achat et d'entretien, sont remplacées par d'autres en fibre de verre. Les services à la clientèle ne sont pas diminués, bien au contraire. Ainsi, pour attirer plus de villégiateurs, la réserve a conclu une entente avec Via Rail : la compagnie ferroviaire consent des rabais aux villégiateurs se rendant par train jusqu'à Rivière-à-Pierre, localité située immédiatement au sud de la réserve, puis c'est la réserve qui va chercher les passagers à la gare pour les amener jusqu'aux chalets loués dans la réserve faunique. « Sur demande, nous offrons même les repas aux villégiateurs, en collaboration avec des commerçants locaux », de préciser Coulombe. À cause de la création récente d'une importante piste cyclable régionale, on invite les cyclistes à louer des chalets dans la réserve et on loue aussi des bicyclettes aux occupants intéressés des chalets.

La réserve de Portneuf compte maintenant 37 chalets ouverts à l'année, puisque deux camps qui ne servaient qu'à héberger les chasseurs, en automne, sont dorénavant accessibles à long terme d'année. Huit emplacements de camping isolés, situés près de rivières, ont été aménagés. Coulombe veut développer l'écotourisme dans les secteurs Desrochers (ouest du territoire). « Depuis deux ans et demi, nous avons travaillé fort pour nous mettre sur la carte ! Je puis maintenant dire que c'est une réussite », conclut-il.

DANS MA BOURRICHE

Les oies à Montmagny

Pour la chasse des oies à Montmagny durant l'automne 1997, la ZEC de l'Oie blanche a procédé à des modifications souvent réclamées par les sauvagins. Tout en gérant le même grand territoire sur les battures, la ZEC a diminué le nombre des « caches » à 13 et les a disposées différemment, pour permettre aux oies de circuler plus profondément à l'intérieur du territoire de chasse. Par ailleurs, la ZEC offre à ses clients un service d'information et d'aide pour l'hébergement. Pour connaître les offres de chasse, pour réserver votre « cache » ou pour tout savoir sur la chasse (fonctionnement, munitions recommandées, tarifs, etc.), joignez la ZEC : 418-248-4521.

CESCHA près de la St-Charles

La Corporation des eaux de la Saint-Charles (CESCHA) veut acquérir la maison Dorion-Coulombe, située près de la rivière dans le parc Cartier-Brébeuf, dont Héritage Canadien du Québec (HCQ) veut se départir. George J. Nolan, président de la CESCHA, a fait part à HCQ de son intention d'acheter la maison pour s'y installer. La CESCHA, groupe sans but lucratif fondé en janvier 1997, réunit sept associations concernant les efforts de protection, de conservation, d'aménagement et de mise en valeur des milieux aquatiques et riverains de la Saint-Charles et de ses affluents. La CESCHA veut aussi sensibiliser la population, surtout les jeunes, à la protection de l'environnement. On aménagerait une salle d'exposition permanente dans la maison Dorion-Coulombe pour relater le riche héritage historique de l'utilisation humaine de la Saint-Charles et l'importance de ce cours d'eau dans le développement de la ville de Québec et des municipalités voisines, notamment du village de Wendake des Hurons.

La Rimouski non contingentée

Pierre Manseau, président de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière Rimouski (APSSRR), m'apprend que les dirigeants sont convenus de ne pas continger le nombre des pêcheurs fréquentant le secteur n°3 durant l'été 1998. Il n'y aura donc pas de tirage au sort, en novembre ; l'APSSRR retournera les chèques déjà envoyés par des participants. En 1997, la montaison des saumons a été désastreuse dans la Rimouski : 151, au lieu des quelque 500 attendus. « Nous sommes convenus que l'heure n'était pas à l'exploitation et qu'il serait plutôt mal venu de vendre l'impression d'un secteur de pêche de qualité, admet-il. On tourne la page et on repart avec des incubateurs », dit-il, refusant d'évaluer la qualité des saumoneaux fournis par un pisciculteur privé.

Jodoïn, pas un «2^e adjoint»

Même si la réputation de Dave King peut donner une impression contraire

PITTSBURGH (PC) — Rarement, pour ne pas dire jamais chez le Canadien, a-t-on vu une équipe menée par une direction autant collégiale.

Il y a bien sûr l'entraîneur-chef Alain Vigneault et on a fait beaucoup de publicité à l'expérimenté Dave King. Roland Melanson s'occupe plus spécialement des gardiens et Clément Jodoïn est « l'autre » adjoint.

Mais attention, il n'y a pas vraiment de hiérarchie, semble-t-il, et Jodoïn n'a pas l'impression d'être « le deuxième » adjoint, même s'il se dit conscient que la réputation de King peut donner une impression contraire.

Tous deux apprécient visiblement leur travail. « On pense tous de la même façon, insiste Jodoïn. C'est pour ça que ça fonctionne. »

Il faut le voir, à son tour, sortir crayon et papier pour expliquer des jeux et des stratégies. « En trois mois, dit-il, j'ai progressé de quatre ans au contact des autres. »

Ainsi, il a appris que le positionnement des joueurs en défense influence le comportement des joueurs adverses. « Je n'avais jamais remarqué ça ! »

Exemple : un défenseur n'est pas nécessairement à la meilleure place devant le filet ; s'il colle le poteau en se plaçant entre le joueur qui tente une passe et celui visé, il peut être plus nuisible à l'adversaire.

APPROCHE SCIENTIFIQUE

Jodoïn est intarissable sur la technique du hockey. Avec lui, c'est presque du football, des jeux découpés. C'est ainsi qu'il nous apprend que le Canadien a programmé un ordinateur-vidéo pour décortiquer différents aspects du jeu.

Les chances de marquer du Canadien et de l'adversaire, par exemple, sont ensuite analysées par le personnel d'entraîneurs en fonction de six différentes phases de jeu : poussée offensive ; jeu de puissance ; désavantage numérique ; revirement ; contrôle de la rondelle en zone offensive ; et mise au jeu. « Et chacun donne son point de vue, c'est très intéressant », affirme Jodoïn. Le joueur fautif ne peut plus se défilier, et peut se corriger plus facilement.

Durant un match, Jodoïn s'occupe des attaquants et King des défenseurs, tandis que Melanson prend des notes de la tribune de presse. Entraîneur de carrière



Clément Jodoïn

Jodoïn est un véritable entraîneur de carrière qui a préféré laisser le junior majeur (il a été défenseur pour le national de Rosemont et a joué contre Guy Lafleur) pour le junior « B » afin de retourner aux études quand il a réalisé qu'il n'avait pas d'avenir comme joueur.

Il est allé étudier l'éducation physique au collège Loyola à Montréal pour en même temps apprendre l'anglais, puis il a gravi tous les échelons à partir du midget AA. C'est lorsqu'il a dirigé les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières qu'il a connu Vigneault, lequel dirigeait les Draveurs.

Il a eu sa première chance professionnelle ici à Pittsburgh, engagé par Pierre Creamer en 1987-88. Les deux Québécois ont été congédiés l'année suivante même s'ils ont fait progresser les Penguins de neuf points au classement et si ceux-ci n'avaient terminé qu'à quatre points du deuxième rang de leur section et à sept du premier.

« On a raté les séries avec 81 points et Toronto a passé avec 52 », se rappelle encore Jodoïn, qui assure ne pas rêver à une carrière d'entraîneur-chef, « parce que le job de coach donne le cancer ! » Ce qui ne veut pas dire qu'il n'étudierait pas une offre...

El Presidente, analyste à la radio

BALTIMORE (PC) — Dennis Martinez, qui a lancé plusieurs excellents matchs avec les équipes de Montréal, Baltimore, Cleveland, était en ville, hier, pour assurer la retransmission à la radio en Amérique latine du premier match de la Série de championnat entre les Orioles et les Indiens.

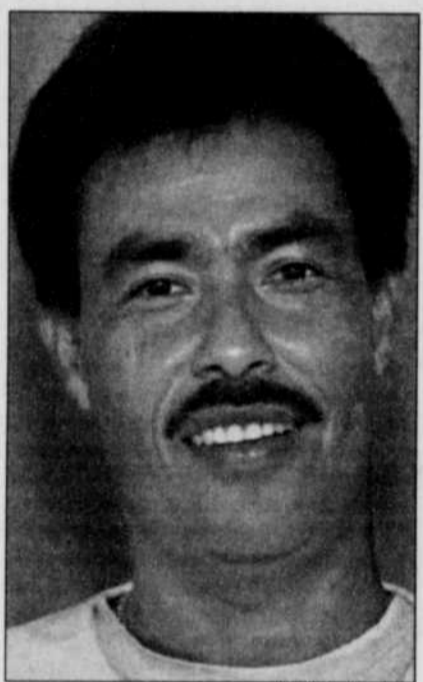
Martinez a lancé un match parfait avec les Expos en 1991, en plus de prendre part à la Série mondiale en 1979 avec les Orioles et en 1995 avec les Indiens. Il a été remercié de ses services par les Mariners de Seattle cette saison, à trois victoires du record de Juan Marechal (243) pour un lanceur latin.

« Je conserve d'excellents souvenirs de mes séjours à Baltimore et à Cleveland », a dit Martinez.

À Baltimore, Martinez a sauvé sa vie et sa carrière qui s'effritaient dans l'alcoolisme. À Cleveland, son bras droit et son leadership ont contribué à la relance de l'organisation moribonde.

Il place la victoire qu'il a acquise dans le sixième match de la Série de championnat contre Randy Johnson, des Mariners, au sommet de ses plus beaux exploits en carrière. Plus beau encore que son match parfait avec les Expos.

Cette victoire au Kingdome avait permis aux Indiens de prendre part à la Série mondiale pour la première fois en 41 ans.



Dennis Martinez

Champ de Lys, cheval de l'été

FRANÇOIS RATTÉ
Le Soleil

Le cheval du mois Champ de Lys, propriété de M. André Giroux, de Charlesbourg, ainsi que le conducteur Stéphane Gendron et l'entraîneur Jean Beaulieu ont été honorés, hier midi, à l'Hippodrome de Québec comme les lauréats trimestriels de l'été 1997.

À la grande surprise de son propriétaire, Champ de Lys, un ambleur de cinq ans que M. Giroux a acheté il y a 18 mois sans avoir la moindre intention de le mettre en piste, présente une fiche parfaite après six départs, ayant remporté chaque course à laquelle il a participé jusqu'à maintenant. Le 13 septembre, il a inscrit le meilleur temps de sa courte carrière (2:01.1).

Son entraîneur Jean-Claude Guénette qui en a vu d'autres n'en revient tout simplement pas de la détermination de ce rejeton des champions Laag, La Cavalière et Niatross. « En course, il veut littéralement sauter dans le sulky des autres. Au départ, il donne l'impression de vouloir bouffer la barrière », de résumer Guénette.

Chez les conducteurs, la jeune sensation Stéphane Gendron qui a quitté Québec la semaine dernière pour poursuivre sa carrière à la piste Fraser Downs, de Vancouver, a terminé en beauté son passage à l'Hippodrome en établissant plusieurs marques lors du trimestre d'été.

En 225 départs, le conducteur de 28 ans a remporté 53 victoires — dont sa 1000^e en carrière — en plus de mériter 27 deuxième places et 31 troisième positions (moyenne de ,348). Pendant cette période, il a notamment réussi sept tours du chapeau et s'est même permis de visiter le cercle des vainqueurs à six reprises en huit départs lors du programme du 7 septembre. Gendron a d'ailleurs poursuivi dans la même voie à Vancouver en remportant son premier départ là-bas, foi de son épouse Julie Baril qui le représentait hier à l'Hippodrome.

Les conducteurs Gabriel Boily et Mario J. Baillargeon ont talonné Gendron



M. André Giroux et son épouse posent fièrement avec Champ de Lys.

au classement des meilleurs conducteurs pour la période estivale.

PREMIERS HONNEURS

Impliqué depuis plusieurs années dans l'industrie des courses à chevaux à Montréal, l'entraîneur lavallois Jean Beaulieu n'a pas tardé à s'illustrer à Québec en conservant avec six chevaux une moyenne de ,453 (11 vic-

toires, sept deuxièmes et 11 troisième places en 41 départs) pour mériter 2162 points au cours de la période estivale.

En carrière, Beaulieu présente un dossier fort respectable de 168 victoires et des gains de près de 600 000 \$. Il a devancé Jocelyn Gendron et Jacques Dupont dans la course au titre d'entraîneur du trimestre.

Il présente une fiche parfaite de 6-0